Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 11 Juillet 1889 No. 38.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ere insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

INVITATION A LA PROMENADE.

Au jardin des roses
Qui vient avec moi?
—L'air est en émoi,
Les fleurs sont écloses.

Parmi les buissons
La mésange trille,
La verte charmille
Vibre de chansons.

Les taillis s'emplissent
De bruits printaniers,
Sous les maronniers
Les enfants bondissent.

L'air est en émoi,
Les fleurs sont écloses.
—Au jardin des roses
Qui vient avec moi?

CHARLES DELON.

PENSÉES.

—Pour qu'elle soit vraiment bonne et socialement utile, il faut que l'instruction populaire soit profondément religieuse.

—Le temps est toujours jeune, et pourtant il vieillit tout. A chaque pas qu'il fait, c'est l'aurore qui s'avance, mais en laissant par derrière l'ombre et la nuit.

—L'histoire d'un peuple est celle de ses grands hommes; il oublie tout excepté eux, et en se souvenant d'eux seuls, il est persuadé qu'il se souvient aussi de lui-même.

—Il faut à l'amour, comme à tout ce qui est durable, l'océan de l'éternité. Là seulement est le principe de ce qui ne change ni ne meurt jamais.

—La parole est la première puissance du monde; elle est la cause de toutes les révolutions heureuses ou malheureuses dont l'enchaînement compose l'histoire.

—Les plus grandes catastrophes émeuvent un moment les hommes; les peuples lèvent la tête, ils regardent et écoutent, dès la première lueur de paix, à leur affaissement de l'âme.

LES DÉPUTÉS DES DROITES.

AUX ÉLECTEURS.

Electeurs!

Le parti qui depuis douze ans détient le gouvernement est condamné.

La majorité républicaine qui, pendant trois législatures successives, a exploité le pouvoir sous des noms divers est condamnée.

La Chambre qui a toléré tant de scandales, couvert tant d'abus, servi tant de passions criminelles, est condamnée.

La politique révolutionnaire qui chassait les religieux de leurs demeures, les magistrats de leurs sièges, la religion de l'école et de l'hôpital, les Princes de l'armée et de la patrie est condamée.

C'est en vain que ce régime expirant s'insurge contre le suffrage universel, proscrit ses élus et les défère à des tribunaux d'exception qui font de la haine et de la peur la règle de leur justice.

L'heure est venue où le pays, trompé dans sa confiance, mesure avec douleur les blessures faites à son honneur et à sa fortune par ceux-là même dont le langage et les promesses l'avaient séduit.

L'entreprise du Tonkin si follement conduite, où chaque jour est marqué par des pertes nouvelles;

Le déficit qui, depuis dix ans, s'accroît chaque année de six cents millions;

Plus de trois milliards d'emprunts, réalisés au mépris des engagements les plus formels;

Le trafic scandaleux de croix, de places, de bénéfices d'Etat, qui a entraîné la déchéance d'un Président de la République;

L'espionnage, la délation, les dénonciations quotidiennes contre les fonctionnaires et les citoyens, pratiqués comme moyen de gouvernement,

Ont ouvert tous les yeux et détruit les plus persévérantes illusions.

Electeurs!

Quels que soient vos souvenirs et vos préférences, serviteurs de la Royauté ou de l'Empire, républicains sincères qui cherchiez dans la République un gouvernement honnête et libéral,—qui que vous soyez, gens de cœur et gens de bien de toutes les opinions, au nom de la France et de la liberté, serrez vos rangs; ne formez aujourd'hui qu'une seule armée, vous qui demain ne formerez qu'un seul parti, celui de la France.

Votre victoire est certaine.

Vous enverrez au prochain Parlement une majorité d'honnêtes gens, qui prendra le pouvoir, ne s'inspirera que des intérêts de la patrie et délivrera le pays de la féodalité parlementaire qui le discrédite, l'opprime, le ruine.

La constitution impuissante qui nous régit sera révisée; les discussions vaines et stériles seront closes; la volonté nationale, dont tout le monde accepte le verdict souverain, recouvrera sa liberté pour en faire usage au jour solennel où le pays calmé, en pleine possession de lui-même, devra statuer sur ses destinées.

Vous aurez ainsi donné à la France la meilleure garantie de paix intérieure et extérieure,—en fermant l'ère des discordes, en substituant à un travail d'incessante désorganisation la grande œuvre de reconstitution politique et sociale qui assurera à notre pays le prestige et le respect auxquels il a droit.

Electeurs,

L'heure de la délivrance est prochaine.

Elle sera le prix de notre union. Allons au combat la main dans la main au cri de:

Vive la France!

Paris, 20 juin 1889.

Par délégation des Droites:

LA ROCHEFOUCAULD, DUC DE DOUDEAUVILLE. — JOLIBOIS. BARON DE MACKAU.—E. BERGER. — MARQUIS DE BRETEUIL. — PAUL DE CASSAGNAC.—LÉON CHEVREAU.—JULES DELAFOSSE.—Cte DE MAILLÉ.—Cte DE MARTIMPREY.—A. DE MUN.—JACQUES PIOU.

LA POIGNE.

C'est le seul culte que professent les républicains aujourd'hui. Ils ont fait litière du reste, de leurs vieux principes, de leurs programmes, de leurs vieilles habitudes, de leurs vieilles croyances, de leurs vieilles vertus, et sur cette litière sacrilège ils se vautrent ou s'abattent tumultueusement, avec des airs de déments ou des fureurs d'ivrognes. Avant leur avènement au pouvoir, la République constituait un corps de doctrines très hautes et très pures, dont le seul tort peut-être était de trop accorder à l'idéal et pas assez à la réalité. C'était, du moins, pour ses adeptes, un titre d'orgueil que de pouvoir se dire qu'ils avaient l'esprit plus haut et le cœur plus large que le reste des hommes, qu'ils étaient nos précurseurs et nos maîtres, et touchaient par le seul essor de leur génie ces fins glorieuses et bénies où vont les sociétés, mais qu'elles ne pourront atteindre qu'au prix d'une longue et pénible évolution.

Il fallut déchanter, lorsque ces prophètes du progrès furent invités par le suffrage universel dévoyé à montrer ce qu'ils savaient faire. Ils savaient sauver la caisse, tout comme Bilboquet; leurs talents n'allaient pas plus loin, ni leur ambition plus haut. Ils ont montré, dans la pratique, que les nobles doctrines qu'ils professaient autrefois ne valaient même pas les fioles d'eau colorée que les dentistes de foire débitent aux clients naïfs; elles masquaient simplement des appétits d'ogres et des passions de sectaires. C'est peu de dire que la République qu'ils nous ont faite n'a pas de principes; c'est un régime dont le propre est de n'avoir ni foi, ni loi, ni règle, ni conscience, ni vergogne. Leur République est une société d'exploitation qui vit de l'Etat, comme d'autres vivaient autrefois de l'occasion, sur les grands chemins, à l'abri des forêts profondes.

Les bénéfices sont assez beaux d'ailleurs, pour expliquer l'âpreté farouche qu'ils mettent à les défendre. Mais les malheureux ne songent pas assez aux spectacles qu'ils donnent, et surtout aux exemples qu'ils laissent. Tout se paye, même en ce monde, car ce n'est pas la peine de leur parler de l'autre; tout abus porte avec lui son châtiment, et c'est parce qu'ils ont abusé du pouvoir que la réaction, toujours grossissante, se redresse aujourd'hui contre eux et s'apprête à leur demander des comptes. Au moins serait-il opportun, en pareille situation et sous la menace d'une échéance qui leur serre déjà la gorge, de ne point grossir leur dette, et d'éviter surtout d'édicter des sentences et de forger des armes que leurs successeurs retourneront contre eux. C'est ce que l'un des tenants les plus fervents du boulangisme, M. Dugué de la Fauconnerie, a clairement aperçu, lorsqu'il nous dit: "Aujourd'hui, il s'agit seulement de déloger l'ennemi et de nous emparer des armes avec lesquelles il nous combat." Les parlementaires feraient sagement d'y penser.

....

C'est un phénomène d'observation courante que les républicains du gouvernement et de la Chambre pourraient observer tous les jours, s'ils avaient l'esprit assez libre pour regarder ce qui se passe autour d'eux. Ils ne regardent malheureusement qu'en eux-mêmes, et ils y trouvent plus de fumée que de clarté. J'observais la majorité parlementaire, l'autre jour, pendant que son ministre favori, le grand prêtre de culte nouveau auquel elle sacrifie, M. Constans, se justifiait et se glorifiait de l'agression qu'il avait ordonnée contre les manifestants d'Angoulême. Elle trahissait une joie farouche de ces violences et des menaces qui les accompagnaient. On avait arrêté et retenu en prison deux députés boulangistes, bravo! Elle eût rugi de plaisir si on les eût assommés. Et pas un de ces malheureux, qui se disent et croient être républicains, n'a songé qu'il applaudissait ainsi à sa propre déchéance, à l'effondrement de la République ellemême, à l'immolation de la plus chère conquête de la Révolution, de la liberté individuelle. Pas un ne s'est dit qu'il se vouait lui-même et ses amis avec lui au traitement inique qu'il inflige aux autres, si la fortune venait à tourner, et qu'il n'est pire imprudence que de provoquer ainsi les représailles de l'avenir. Ils sont en proie à l'idée fixe, comme des enfants qui veulent la lune ou des pochards qui demandent encore à boire; ils n'ont plus ni raison ni conscience.

Regardez du côté de la haute Cour! Le scandale est plus violent encore. Quel est le républicain radical ou modéré, qui s'en soit ému? Il y a là neuf juges d'instruction qui cabriolent à qui mieux mieux sur la justice, sur le droit, sur la règle, sur la Constitution, et l'on n'a pas encore trouvé dans toute la République une seule conscience qui s'en émeuve. Cette absence de scrupules, doublée du plus parfait mépris de l'opinion des autres, s'appelle d'un nom que les républicains flétrissaient autrefois, qu'ils adorent aujourd'hui: c'est la poigne.

Ces politiques de hasard prétendent à la gloire des pouvoirs forts. Ils donnent à leur boutique cette enseigne flamboyante, et se battent les flancs pour la justifier. Il faut prendre garde, ô dompteurs de peuples, de confondre l'enflure avec la force. Ce n'est pas le fait d'un pouvoir fort que d'exagérer la précaution, de faire sonner la fanfare guerrière et de mettre sur pied dix mille hommes pour empêcher trois conférenciers de parler. Le pouvoir fort est celui qui prévient les manifestations séditieuses ou seulement désobligeantes par le seul prestige de son autorité, et l'autorité ne hante pas les grands chemins où vous avez ramassé le pouvoir.

L'autorité est une émanation des principes éternels qui étaient autrefois la loi des gouvernements et des sociétés et dont vous faites publiquement litière. Elle a pour première assise le respect, et vous n'y prétendez pas? Quand on a derrière soi les œuvres sinistres qui ont marqué d'une trace ineffaçable votre passage à travers l'histoire de notre temps, on n'a plus droit qu'aux huées. Un gouvernement révolutionnaire est fatalement provocateur ou complice de la sédition. Il peut disposer contre elle de la force, et la force peut devenir entre ses mains brutales l'instrument d'une répression d'autant plus atroce qu'il se sentira plus honni. Mais sa victoire ne sera jamais définitive, parce qu'il lui manque et qu'il lui manquera toujours l'autorité morale sans laquelle la force n'achève rien.

JULES DELAFOSSE.

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le present donné que le rôle d'évaluation de la Municipalité de LaBroquerie est maintenant révisé et que le soussigné greffier de la dite municipalité est prêt à recevoir des applications, afin de d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites. La liste sera terminée le 26 août A D. 1889.
LaBroquerie, 25 juin 1889.
F. X. NORMANDEAU,
Greffier de la Municipalité de LaBroquerie.
4in 4.7.89

PUBLIC NOTICE.

Public notice is hereby given that the Assessment Roll for the Municipality of LaBroquerie is finally revised and that the undersigned Clerk of said municipality is ready to receive applications for the placing upon the list of electors the names of persons entitled. Said list to be closed on the 26th August A.D. 1889.
LaBroquerie, 25th June A.D. 1889.
F. X. NORMANDEAU,
Clerk of the Municipality of LaBroquerie.
4in 4.7.89

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation pour 1889 de la Municipalité Rurale de DeSalaberry est finalement révisé, et que le soussigné, greffier de la municipalité, est prêt à recevoir les applications pour faire inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes y ayant droit.
Ces applications seront reçues jusqu'à 2 heures p.m., jeudi, le vingt-deuxième jour d'août A.D. 1889.
L. M. P. NOEL,
4i 4.7.89 Greffier de DeSalaberry.



AVIS.

POIDS ET MESURES.

LES MARCHANDS, fabricants et propriétaires de Poids, Mesures et Machines à peser, sont spécialement requis de lire attentivement les instructions suivantes et l'Acte qui y correspond:

1. L'Acte des Poids et Mesures pourvoit à ce qu'une inspection biennale de tous les Poids et Mesures soit faite pour les fins du commerce, aussi bien que pour les inspections *irrégulières* des mêmes, qui peuvent être faites en tout temps quand l'Inspecteur les jugera nécessaires, et il impose aussi une pénalité sur chaque commerçant ou autre personne qui s'oppose ou empêche un inspecteur ou son assistant dans l'exécution de son devoir d'après le dit Acte, ou qui refuse d'exhiber tous ses Poids et Mesures à l'Inspection quand il en est requis par l'officier Inspecteur.

2. Tout commerçant, manufacturier et propriétaire de Poids, Mesures et de Machines à peser, en payant de l'argent aux Inspecteurs ou aux assistants Inspecteurs de Poids et Mesures pour le droit de vérification, est autorisé et spécialement requis de demander à l'officier qui fait l'inspection, un certificat original (*Forme O*, 6, *avec les mots* "Original pour le commerçant," *imprimés comme entête*), *bien rempli et estampillé*, et aussi de s'assurer en même temps si les estampilles annexées à tel certificat représentent *exactement* en valeur le montant payé en argent comptant. Les commerçants sont priés de se rappeler que les certificats de vérifications ne sont *d'aucune valeur* à moins que les estampilles représentant le montant entier des droits n'y soient annexées.

3. Les propriétaires ou porteurs de ces certificats officiels sont spécialement requis de les garder soigneusement pendant deux ans, et pour les conserver en bon ordre il serait désirable qu'ils les affichassent dans leurs places d'affaires de la même manière que pour leurs certificats de licences; car il est parfaitement compris que tous les commerçants qui sont incapables de produire leurs certificats *bien et duement estampillés*, lorsqu'ils en sont requis par l'Inspecteur ou l'Assistant Inspecteur, peuvent, en toute probabilité avoir à payer de nouveau les droits de vérification.

E. MIALL,
Commissaire.
Département du Revenu de l'Intérieur,
Ottawa, 15 avril 1889. jno 20.6.89

Le Manitoba.

Jeudi, 11 Juillet 1889.

L'OUVERTURE DU CONCILE.

L'ouverture du premier concile de la province ecclésiastique de Saint-Boniface a été annoncée, dimanche dernier, à la grand'messe. C'est mardi prochain que notre vénérable archevêque, entouré de quatre de ses suffragants et d'une quarantaine de prêtres, ouvrira officiellement, à 9.30 heures du matin, avec toute la solennité possible cette auguste assemblée.

Jamais Saint-Boniface n'aura été témoin d'une si belle cérémonie. La réunion de ces dignes prélats dont nous ne pourrons jamais assez apprécier le dévouement et les travaux apostoliques; la présence d'un clergé nombreux dont quelques-uns des membres viennent des missions les plus lointaines de l'archidiocèse; le langage symbolique des cérémonies qui accompagnent l'ouverture des sessions d'un concile: tout parlera au cœur et inspirera un attachement plus ferme et plus efficace à cette Sainte Eglise dont nous sommes les enfants de prédilection.

Toute la ville viendra manifester ce jour-là sa joie et sa reconnaissance au Dieu du tabernacle, Chef invisible de la société des fidèles, auquel nos pasteurs vénérés consacreront eux-mêmes leurs travaux conciliaires. Il est à croire aussi qu'un grand nombre de citoyens des paroisses catholiques environnantes auront la faculté de venir au moins à la cérémonie de mardi.

Le concile durera probablement une semaine, mais l'inauguration sera très-certainement une des cérémonies extérieures les plus attrayantes. Les démonstrations n'auront pas sans doute le cachet de grandeur et de magnificence qui caractérise les conciles œcuméniques ou même certains conciles provinciaux dont l'Histoire de l'Eglise nous fait une mention spéciale; mais, pour l'histoire religieuse du pays, ce sera toujours un évènement remarquable, et, nous devrons être fiers d'en avoir été les témoins oculaires.

Les conciles ont toujours eu des résultats pratiques inappréciables, c'est pour cela que l'Eglise, dès son origine, a éprouvé en quelque sorte le besoin de réunir ses pasteurs afin d'assurer davantage l'intégrité de la foi, la pureté des mœurs, et le maintien de la discipline ecclésiastique. Le concile de Jérusalem, présidé par l'apôtre Saint-Pierre, ouvre cette longue série de conciles généraux et particuliers qui, dans tous les siècles, ont anathématisé les hérésies et les schismes et ont alimenté et fortifié la vie intime de l'Eglise. Les conciles représentent admirablement l'action du corps enseignant de l'Eglise divinement institué par Notre-Seigneur dans la personne des apôtres et de leurs successeurs. Rien de plus vénérable, après l'autorité infaillible du Souverain Pontife, qu'une assemblée de pasteurs traitant, sous l'inspiration de l'esprit de Dieu, les affaires les plus importantes et les plus décisives de la vérité chrétienne et catholique.

Au concile général ou œcuménique, convoqué et présidé par le Pape ou d'après sa délégation, appartient la définition des dogmes et des réglements disciplinaires de l'Eglise universelle. Le rôle des conciles provinciaux, c'est-à-dire l'action des évêques d'une province ecclésiastique réunis en concile, ne s'étend qu'aux limites de cette même province. C'est le métropolitain qui convoque le concile dont il soumet les résolutions à l'examen du Saint-Siège. Le concile provincial n'a son autorité qu'en autant qu'il est approuvé par le Souverain Pontife. C'est par de si sages mesures que l'Eglise catholique-romaine a pu conserver sa foi dans une pureté intacte et qu'elle est toujours aussi sainte et aussi sanctifiante que dès les premiers siècles du christianisme. Nous avons ici une preuve évidente de son institution divine et de l'assistance que son Divin Fondateur n'a jamais cessé de lui prodiguer, et cela, malgré l'inconstance et les passions des hommes, malgré la diversité des lieux, malgré les vicissitudes des siècles.

Il serait peut être très-agréable à nos lecteurs de connaître d'avance l'ordre ordinaire des cérémonies de l'ouverture d'un concile provincial. Nous l'empruntons au Pontifical Romain

Le métropolitain, précédé des évêques et du clergé, des autres membres du concile et suivi des notables, se rend processionnellement à la cathédrale.—Cette procession laissera le palais archiépiscopal à 9.30 heures précises.—L'entrée est solennelle; elle se fait au son des cloches et de l'orgue.

La messe du Saint-Esprit est ensuite chantée par l'archevêque ou par le plus ancien évêque.

L'ouverture publique du concile se fait par le chant de l'antienne *Exaudi nos* et du psaume 68, *Salvum me fac.*

Deux oraisons appelant les lumières du Saint-Esprit sont suivies des Litanies des Saints, du chant d'un Evangile et du *Veni Creator*.

Une allocution du métropolitain aux Pères du concile est couronnée par une profession de foi aux vérités révélées que l'Eglise enseigne.

Il y aura un sermon de circonstance.

C'est après cette ouverture solennelle que commencent les séances régulières du concile.

Tous les jours, il y aura à la cathédrale une messe basse, à 9 heures. Jeudi à la même heure, sera chanté un service pour feu Mgr Provencher, le seul des évêques de la province ecclésiastique décédé.

Il y aura également d'autres cérémonies publiques dont nous parlerons dans notre prochaine feuille.

LE CONCILE PROVINCIAL.

Notre ville sera, dans quelques jours, le siège d'un concours inaccoutumé, le plus solennel qu'elle ait encore vu. Le premier concile de la province ecclésiastique de Saint-Boniface va se tenir au milieu de nous. L'ouverture s'en fera le 16 du présent mois, dans la cathédrale diocésaine.

L'évènement est remarquable, consolant, glorieux et touchant; il sera fécond comme le sont tous les actes, tous les recueillements, tous les décrets de l'Eglise, comme le sont ses croyances et sa mission.

Les conciles sont les grandes assises de la catholicité.

Il y a les conciles généraux ou œcuméniques, qui se réunissent sur l'appel du Pape, se composent de tous les évêques de l'univers, et délibèrent sur la foi et les intérêts généraux de l'Eglise.

Le dernier concile général est celui du Vatican, lequel fut convoqué par Pie IX, de sainte et glorieuse mémoire, et s'ouvrit à Rome, au Vatican même, dont il a pris le nom, le 8 décembre 1869. Il n'est pas encore terminé; ses travaux ne sont que suspendus; ils continueront de l'être jusqu'à ce qu'il plaise à Léon XIII ou à ses successeurs de rappeler autour d'eux les évêques, ou de le déclarer clos. Celui qui l'avait précédé est le fameux concile de Trente, clos au mois de décembre 1563. Il avait duré 18 ans. Il y avait donc, lors de l'ouverture du concile du Vatican, plus de trois siècles que l'Eglise n'avait donné ce grand spectacle au monde.

L'acte principal du concile du Vatican a été la proclamation d'une vérité toujours existante dans l'Eglise depuis sa fondation: le dogme de l'Infaillibilité Pontificale, du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, parlant *ex cathedrâ*, c'est-à-dire, lorsque, agissant dans l'exercice de ses fonctions comme *pasteur* et *docteur* des chrétiens, il définit, en vertu de son autorité, une *doctrine* concernant la *foi* ou la *morale*.

Aux époques troublées où nous sommes, il peut s'écouler des années et même des siècles avant la reprise des travaux du concile du Vatican ou la convocation d'un nouveau concile. Quelle sécurité trouveraient aujourd'hui les Pères de l'Eglise dans cette Europe toujours prête à faire explosion, sous les efforts du socialisme et du militarisme; dans cette Rome, la proie des sectaires; dans ce Vatican où le Saint-Père est véritablement prisonnier, d'où il entend les vociférations de la libre-pensée, d'où il voit les démonstrations sacrilèges des spoliateurs de ses domaines, à deux pas des casernes d'où peut à chaque instant s'élancer, comme un flot débordé, une soldatesque aveugle et méchante, allant à l'assaut de la dernière retraite des papes sur le sol italien! Louons Dieu de ce que le concile du Vatican ait eu le temps, avant l'avènement de la crise qui motiva son ajournement, de définir cette vérité de l'infaillibilité du Pasteur suprême des fidèles. La conscience chrétienne est raffermie et prête à traverser de sombres jours, plus sombres même que ceux où nous vivons: les rayonnements de ce phare toujours allumé, pourront à toutes les époques atteindre les extrémités de la terre et le fond des cœurs!

Les conciles particuliers ou provinciaux sont plus fréquents, plus limités dans leurs attributions et dans leurs éléments constitutifs.

Dans l'ordre politique, il est nécessaire de diviser les pays en circonscriptions judiciaires, administratives, ou autres. De même, la chrétienté se divise et se subdivise en provinces, en diocèses, en paroisses, etc.

Une province se compose de plusieurs diocèses, pourvus d'évêques. A la tête est un archevêque ou métropolitain, qui prend quelquefois le nom de primat, ou de patriarche. Un concile provincial est la réunion de tous ces évêques, convoqués par leur archevêque. Il ne leur est point interdit de porter leur attention sur des questions d'un intérêt général pour l'Eglise, mais alors ils se bornent à exprimer des vœux; sur les questions n'affectant que leur province, ils *décrètent*, mais leurs décrets n'entrent en vigueur qu'après avoir obtenu l'approbation du Saint-Père.

C'est ainsi que se forme la chaine qui relie Saint-Pierre au dernier des fidèles; c'est ainsi que l'église est *une* dans son universalité.

Il s'ouvrira donc à Saint-Boniface, le 16 juillet courant, l'un de ces conciles provinciaux, le premier de cette province ecclésiastique depuis son érection en 1871.

Nous aimons à croire que les Saints-Mystères furent célébrés dans nos plaines dès leurs découvertes. LaVérandrie, en véritable explorateur chrétien, se fit accompagner de missionnaires, dans ses voyages au siècle dernier. Toutefois, il avait suffi de cinquante années environ pour effacer ces vestiges. Vers le commencement de ce siècle, on voit le pays souffrant de l'absence des missionnaires; on voit un chef de colonie, Lord Selkirk, bien que protestant, s'unir à la population pour réclamer la présence du prêtre sur les bords de la Rivière-Rouge; on voit le grand évêque Plessis, de Québec, dont dépendaient tous ces pays, s'occuper du sort de ces chrétiens éloignés, pour la plupart fils du Canada; enfin, deux missionnaires débarquent le 16 juillet 1818, sur des plages quasi désertes, qui sont aujourd'hui la cité de Winnipeg. Le jour même de leur arrivée, et le lendemain, et les jours suivants, ils prêchent, ils instruisent, ils baptisent. C'est de là que datent véritablement les premières missions à la Rivière Rouge.

Ces envoyés de Dieu, ces instruments de vérité, de paix et de civilisation, c'étaient Monsieur l'abbé Provencher, subséquemment évêque du pays confié à son zèle, et Monsieur l'abbé Dumoulin. Ce sont eux qui ont déposé en terre le grain de senevé dont nous voyons aujourd'hui le merveilleux développement.

C'est une belle et touchante pensée que d'avoir choisie pour l'ouverture du premier concile de la province de Saint-Boniface, la date anniversaire de l'arrivée de Mgr Provencher à la Rivière-Rouge. Cet hommage éclatant, rendu par ses émules et successeurs, à la mémoire du premier évêque de nos plaines, ramènera plus souvent et plus chaudement nos souvenirs et notre attention vers les mérites de cet homme distingué, de ce saint prêtre, de cet évêque missionnaire, si humble dans sa vie, dont un membre éminent du clergé de cet archidiocèse, M. l'abbé Dugast, vient de vous donner une si bonne histoire.

Mais il se dégage de ce rapprochement quelque chose de plus grand, de plus symbolique.

Après soixante et onze ans de travaux incessants, pénibles, mais victorieux, on serait tenté de signaler ce concile comme le couronnement d'une œuvre; mais, dans la vie chrétienne il n'y a pas de telle chose que le couronnement ici-bas. Pour l'âme, c'est une série d'actes dont le parfait triomphe n'arrive qu'avec la béatitude éternelle. Pour les sociétés, il n'en est pas autrement. Elles ont à poursuivre sans cesse leurs fins, qui sont les mêmes que celles de l'homme: la glorification de Dieu par la sanctification des âmes. Il n'y aura de terme à ce labeur expiatoire qu'à la fin des temps, alors que non-seulement l'espèce humaine, mais la terre elle-même qui lui fut donnée en jouissance, subira en quelque façon la terrible sentence portée au paradis terrestre: *Je t'ai pris dans la poussière, et tu retourneras en poussière.* Et cette ruine sera le signal du couronnement! Quelle opposition de mots et de choses, qui serait troublante, si nous n'avions les divines promesses, resplendissantes en nous et tout autour de nous, sur la terre et dans les cieux, dans les grandeurs et les beautés de la nature comme dans les sublimités de la révélation!

Nous n'appellerons donc pas ce concile un couronnement; mais c'est du moins une étape, qui permettra de faire la revue, de constater le chemin parcouru, les conquêtes assurées, celles qui restent à faire, une étape après laquelle on reprendra sa course, en obéissance au précepte du Maître: *Ite docete omnes gentes.*

Le 16 juillet 1818 naquit l'Eglise de Saint-Boniface; le 16 juillet 1889, elle prendra de nouveaux essors par sa régénération au sein du concile.

Ces deux dates resteront comme le point de départ de deux époques mémorables dans l'histoire ecclésiastique de notre pays.

Nous conjecturons la joie surabondante de notre archevêque, dont l'esprit et le cœur sont si aptes à faire naître ces pieuses et traditionnelles coïncidences; nous conjecturons son bonheur au moment où il préparait celle-ci, où il l'annonçait enfin; nous conjecturons le bonheur de ses éminents collègues, celui de tout son clergé, de ce relief donné à l'avènement de la vérité évangélique en ce pays, par l'ouverture de ce concile au jour anniversaire de sa première prédication.

Ce n'est pas que dans l'intervalle il n'y ait eu des événements marquants.

Elle fut bien importante l'acceptation des missions de la Rivière Rouge par les Révds Pères Oblats. Monseigneur Provencher lui-même considéra l'arrivée du Rév. Père Aubert et du frère A. Taché, en 1845, comme un gage de la perpétuité des missions en ce pays. Aussi, le lendemain, il chantait son *nunc dimittis* d'une voix étouffée par les sanglots et au milieu des larmes de son peuple.

Plus tard, quand de nouveaux évêques furent institués, de nouveaux diocèses formés, et que la province ecclésiastique de Saint-Boniface, comprenant l'immense étendue de territoire connu sous la désignation de Nord-Ouest canadien, jusqu'à l'océan Pacifique et jusqu'aux glaciers du nord, fut elle-même érigée, avec notre vénérable archevêque, Mgr Taché, comme métropolitain, et les dignes prélats qui seront les pères du concile, comme suffragants, ce fut comme une accélération du sang dans les veines de ce corps mystique toujours grandissant, et dont les membres apparaissaient en leur temps. C'était la croissance complète. Et voilà que maintenant tous ces membres réunis, puisant leur activité à la source même de la vie religieuse, par leur union avec le Père de toute l'Eglise, vont, sous l'inspiration du divin Paraclet, dans un esprit de charité, de paix, d'abnégation et d'amour, avec la science et l'autorité qui leur appartiennent, dans le silence de la retraite, vaquer à quelques-unes de leurs plus importantes fonctions. Il faut le reconnaître, la circonstance est grave et solennelle, en même temps que rassurante, pleine de promesses et d'espérances. Des fruits abondants et merveilleux germeront de ce travail fécondé de la rosée et des lumières qui descendent de la croix.

Les pères du concile sont:

Monseigneur Taché, archevêque de Saint-Boniface, métropolitain;

Monseigneur Grandin, évêque de Saint-Albert;

Monseigneur Faraud, évêque d'Anemour, vicaire apostolique d'Atabaska McKenzie;

Monseigneur d'Herbomez, évêque de Mélitopolis et vicaire apostolique de la Colombie Britannique, excepté l'Ile de Vancouver.

Monseigneur Clut, évêque d'Arundel et assistant de Mgr Faraud;

Monseigneur Durieu, évêque de Marcopolis et assistant de Mgr d'Herbomez.

Ils ne sont pas les premiers qui ont passé par cette vigne. Outre Monseigneur Provencher et Monsieur l'abbé Dumoulin, onze autres missionnaires, ont précédé le plus ancien de ceux qui restent. Mais s'ils ne sont point absolument les ouvriers de la première heure, ils n'en sont pas moins ceux qui ont le plus longtemps travaillé, qui ont davantage fait fructifier la semence déposée par leurs pieux et vénérables devanciers, qui ont agrandi et consolidé l'édifice. Voyez la hiérarchie qu'ils ont organisée, les institutions qu'ils ont fondées, développées, enrichies; voyez les progrès des missions, marchant de front avec ceux du pays, servant même à l'accroissement de ceux-ci!

Du reste, ne nous trompons-nous point en disant qu'ils ne sont pas des ouvriers de la première heure? Quand ils sont arrivés, un espace restreint de la vigne avait seul été visité; tous ont en réalité pénétré les premiers dans quelques coins inconnus auparavant de ce vaste champ qui s'appelle le Nord-Ouest canadien. Et les distances étaient sans fin, et les courses ni promptes, ni faciles. Néanmoins, pour nous servir d'une expression de notre pasteur aimé, que nous pouvons appliquer à lui-même: "*ces vénérables prélats ont exercé leur apostolat jusqu'aux extrémités les plus éloignées et les plus inhospitalières de notre continent.*"

Ils vont revenir des lieux de leur apostolat; ils reviennent; dans quelques heures ils seront au milieu de nous, les uns accourus des plages de l'océan Pacifique, les autres, des plaines arrosées par la Saskatchewan, d'autres enfin, de quelque lieu voisin du cercle polaire.

Et le concile s'ouvrira. Ils seront là, quelques vieillards, chargés de travaux et de mérites, tous malades, tous infirmes, mais remplis d'ardeurs juvéniles pour la gloire de Dieu, et le bien de leurs ouailles; bien temporel, intellectuel, et spirituel.

De toutes les joies de leur réunion, la moindre ne sera pas celle de se voir entourés, comme d'une couronne, d'au delà de quarante prêtres, animés comme eux de l'esprit apostolique. C'est l'un des heureux contrastes qu'offrira le 16 juillet 1889 avec le 16 juillet 1818.

Nous nous approcherons, nous aussi, de ces fêtes. Dans son mandement annonçant le concile, Monseigneur l'Archevêque nous y convie. Nous écouterons cette voix bénie et chérie parmi nous; nous l'écouterons par amour, obéissance, et gratitude, par esprit de foi.

Il ne nous appartient pas de scruter à l'avance ce qui se fera dans cette assemblée vénérable. Mais nous savons qu'il y sera question de nos intérêts les plus chers; nous savons que les dissensions en seront bannies, qu'il n'y aura là qu'une foi, un cœur, un amour; que le plus grand esprit de charité y règnera, envers ceux qui ne nous aiment point comme envers nos frères en catholicité; nul appel aux passions, à l'agitation, aux préjugés; nul déguisement de la vérité, nul autre hommage aux diverses puissances du monde et du nombre que celui commandé par le Christ aux autorités légitimes.

Mais à celles-ci, aide, respect, obéissance, selon la règle donnée à l'Eglise par son Divin Fondateur: *Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient à César.*

Nous savons encore qu'on y priera, et que cette prière, inspirée du Saint-Esprit, disposera les cœurs et les intelligences pour les besoins du temps et les futurs combats de la vie.

Nous pouvons également anticiper qu'on y fera des actes de foi, qu'on y rendra hommage à la suprématie du Saint-Siège. Venons tous mêler nos supplications à ces prières; venons prendre les places qui nous seront assignées dans les rangs de cette milice; venons chanter avec nos pasteurs, dans la sincérité de nos âmes, le *credo* de l'Eglise catholique, apostolique et Romaine.

Ce ne sont point des amusements qui nous sont promis. On ne nous doit que la vérité et la vertu. Pourtant, le spectacle sera grand. Les yeux, l'esprit, et le cœur y trouveront des jouissances. Accourez donc, populations, venez remplir l'enceinte de notre humble cathédrale, dont les grands murs blancs tressailleront d'allégresse en vous abritant.

Nous, surtout, habitants de Saint-Boniface, nous y serons.

C'est un grand privilège pour une ville que le titre et les prérogatives de métropole religieuse. Ce que nous devons à Rome, comme centre de la catholicité, nous le devons à un titre bien peu différent au chef-lieu de la province ecclésiastique. Vivant tout auprès de la houlette, nous en recevons les premiers soins, et Dieu sait s'ils sont utiles, multipliés, doux, et paternels; soyons donc les plus empressés, puisque nous sommes les plus obligés.

Et afin que d'avance, chacun puisse se bien pénétrer des sentiments dont s'inspirent les Pères des conciles, et tous ceux qui s'en approchent, nous traduisons la belle prière qui se récitera tous les jours, à chaque réunion générale comme aux sessions publiques:

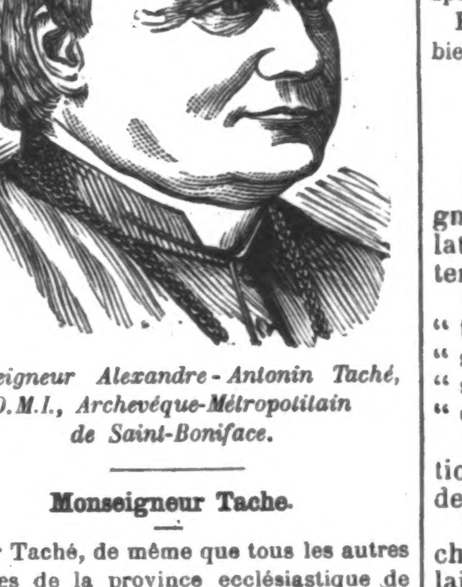
"Nous voici, Seigneur, Esprit-Saint, nous voici, chargés il est vrai de l'énormité de nos péchés, mais assemblés spécialement en votre nom; venez à nous, secourez-nous, daignez descendre sur nos cœurs, enseignez-nous ce que nous avons à faire, montrez-nous où nous devons marcher, accomplissez ce à quoi nous travaillons. Soyez le seul conseiller et formateur de nos jugements, Vous qui seul avec Dieu le Père et le Fils, possédez un nom glorieux: ne souffrez pas que nous soyons pertubateurs de la justice, Vous qui aimez souverainement l'équité, de sorte que ni la funeste ignorance ne nous entraîne, ni la partialité ne nous séduise, ni que nous soyions corrompus par aucune considération de présents ou de personnes: mais unissez-nous à vous efficacement par le don seul de votre grâce pour que nous ne fassions qu'un en vous et que nous ne déviions point de la vérité; afin que, assemblés en votre nom, nous observions en tout la justice sous la direction de la piété, de sorte que, maintenant, notre décision ne diffère en rien de la vôtre, et que dans l'avenir, nous obtenions pour nos bonnes actions, les récompenses éternelles. Ainsi-soit-il." ....

T. A. Bernier.

NOS EVEQUES.

Nous donnons aujourd'hui une notice biographique abrégée des évêques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, qui, à l'exception de Sa Grandeur Mgr d'Herbomez, doivent prendre part au concile.

Le concile sera présidé par le métropolitain.



Monseigneur Alexandre-Antonin Taché, O.M.I., Archevêque-Métropolitain de Saint-Boniface.

Monseigneur Tache.

Mgr Taché, de même que tous les autres évêques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, est membre de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, aujourd'hui Fraserville, district de Kamouraska, province de Québec. Il entra dans la congrégation et le 24 juin 1845, fut appelé aux missions de la Rivière-Rouge par le Provincial du Canada. Il fut ordonné prêtre à Saint-Boniface, par Mgr J. N. Provencher, premier évêque de ce diocèse, le 12 octobre 1845. Il évangélisait depuis déjà six ans les Indiens de la Rivière-Rouge et du Nord-Ouest canadien, entre autres ceux de l'Ile-à-la-Crosse, avec le Rév. M. Laflèche, aujourd'hui évêque des Trois-Rivières, P. Q., lorsque Mgr Provencher le désigna pour son coadjuteur. Il fut nommé évêque titulaire d'Aurath *in partibus* et coadjuteur de Saint-Boniface, le 14 juin 1850, n'étant âgé que de 27 ans. Passé en France, il fut sacré à Viviers (Ardèche), le 23 novembre 1851, par Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, et fondateur de la Congrégation des Oblats. De retour à la Rivière-Rouge, Mgr Taché devint évêque de Saint-Boniface par la mort de Mgr Provencher, survenue le 7 juin 1853. Etant à cette époque en visite dans les missions éloignées du Nord-Ouest, il ne prit possession solennelle de son siège que le 5 novembre 1854.

Lors de l'érection du diocèse en métropole, le 22 septembre 1871, Mgr Taché en devint le premier archevêque. Ce diocèse faisait autrefois partie de la province ecclésiastique de Québec.

C'est à ce titre d'archevêque-métropolitain que Sa Grandeur doit présider le présent concile.

Le siège épiscopal métropolitain est à Saint-Boniface, province de Manitoba, Canada.

Monseigneur Grandin.

Monseigneur Vital-Justin Grandin, O.M.I., évêque de Saint-Albert.

Naquit le 8 février 1829, à Saint-Pierre-la-Cour, diocèse de Laval, France.

Il fut ordonné en France en 1854, et vint en Canada la même année.

Nommé le 10 décembre 1857, évêque titulaire de Satala, *in partibus* et coadjuteur de Saint-Boniface, il fut sacré sous ce titre le 30 novembre 1859, par Mgr de Mazenod, dans l'église de Saint-Martin, à Marseille, France. Il fut transféré au diocèse de Saint-Albert le 22 septembre 1871, lors de l'érection de ce nouveau diocèse.

Le siège épiscopal est à Saint-Albert, province d'Alberta, Canada.

Monseigneur Faraud.

Monseigneur Henri Faraud, O.M.I., évêque d'Anemours et vicaire-apostolique d'Athabaska-McKenzie.

Naquit le 17 mars 1823, à Gigondas, département de Vancluse, France. Il arriva à Saint-Boniface le 9 novembre 1846 et fut ordonné prêtre le 8 mai 1847, par Mgr Provencher, dans la cathédrale de Saint-Boniface. Fonda une mission importante au lac d'Athabaska. Nommé évêque d'Anemours *in partibus* le 13 mai 1862, il fut sacré sous ce titre, le 30 novembre 1864 dans la cathédrale de Tours, France. Mgr Faraud devint vicaire apostolique d'Athabaska-McKenzie, ce vicariat ayant été érigé le 13 mai 1862.

Résidence, Lac-Labiche, province d'Alberta, Canada.

Monseigneur d'Herbomez.

Monseigneur Louis-Joseph d'Herbomez, O.M.I. Evêque de Mélitopolis et vicaire apostolique de la Colombie-Britannique.

Naquit le 17 janvier 1822 à Brillon, France, et fut ordonné prêtre le 14 octobre 1849, puis devint missionnaire dans le territoire de l'Orégon, Etats-Unis, en 1859. Préconisé le 22 décembre 1863, il fut sacré évêque de Mélitopolis *in partibus*, et vicaire apostolique de la Colombie-Britannique le 9 octobre 1864, à Victoria, C. B., par Mgr l'Archevêque d'Orégon City.

Résidence, New-Westminster, Colombie-Britannique, Canada.

A cause de son grand âge et de ses infirmités, Mgr d'Herbomez ne pourra pas être présent pour prendre part au concile; mais y sera représenté.

Monseigneur Clut.

Monseigneur Isidore Clut, O.M.I., évêque d'Arindel et auxiliaire du vicariat apostolique d'Athabaska-Mackenzie.

Naquit le 11 février 1832, à Saint-Rambert, diocèse de Valence, France, et fut ordonné prêtre à la cathédrale de Saint-Boniface le 20 décembre 1857, par Sa Grandeur Mgr Taché. Il fut préconisé à la mission de la Providence, district de Mackenzie le 3 août 1864, et fut sacré à la mission de la Nativité, Athabaska, par Sa Grandeur Mgr Faraud, le 15 août 1867, sous le titre d'évêque d'Arindel *in partibus* et auxiliaire du vicariat apostolique d'Athakaska-Mackenzie.

Résidence, Mission de la Providence, district d'Athabaska, Canada.

Monseigneur Durieu.

Monseigneur Paul Durieu, O.M.I., Evêque de Marcopolis et auxiliaire du vicariat apostolique de la Colombie-Britannique.

Naquit le 4 décembre 1830 à Saint-Paul-de-Mons, diocèse du Puy, France. Il fut ordonné prêtre le 11 mars 1854. Préconisé le 8 juin 1875, il fut sacré évêque de Marcopolis *in partibus* le 24 octobre de la même année à Matsqui, Colombie-Britannique, et devint auxiliaire du vicariat apostolique de cette province.

Résidence: New-Westminster, Colombie-Britannique, Canada.

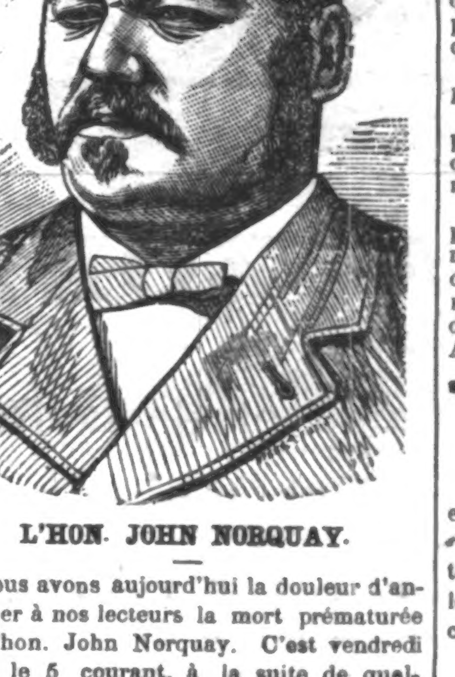
INVITATION AU CONCILE.

Dans son mandement, Monseigneur l'Archevêque convie la population à ces grandes fêtes, dans les termes suivants:

"Nous désirons beaucoup que toutes les paroisses du diocèse soient représentées à la session solennelle de l'ouverture du concile."

Il suffit de rappeler cette invitation pour que tout sente le devoir de s'y conformer.

Cette ouverture se fera mardi prochain. La procession partira du palais archiépiscopal à 9½ heures précises.



L'HON. JOHN NORQUAY.

Nous avons aujourd'hui la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort prématurée de l'hon. John Norquay. C'est vendredi soir, le 5 courant, à la suite de quelques heures de maladie seulement, que disparaissait de l'arène politique cette grande figure de l'histoire de Manitoba.

L'hon. John Norquay naquit le 8 mai 1841, à St. Andrews, paroisse écossaise, située à quelques milles au nord de Winnipeg. Il reçut une excellente éducation classique de l'évêque Anderson, de l'église anglicane, et, doué d'une heureuse mémoire, il déclamait souvent des morceaux choisis d'Homère et de Virgile, avec la facilité d'un élève ayant bien retenu sa leçon de la veille. C'était un linguiste, car, en outre de l'anglais, sa langue maternelle, et des langues mortes le latin et le grec, M. Norquay parlait et écrivait très bien le français et connaissait l'idiome de trois ou quatre langues indiennes, entre autres le Cris et le Sauteux. En juin 1862, il se maria à Delle Elisabeth Setter qui lui a donné plusieurs enfants dont sept survivent à leur père: cinq garçons et deux filles.

M. Norquay a été élu député à l'Assemblée Legislative de cette province dès la première législature, en 1870, et est le seul qui ait été réélu à chaque élection subséquente. Député pendant dix-neuf ans, il a fait partie de l'administration pendant quinze ans et été premier ministre pendant presque toute cette période. C'était un orateur distingué, toujours bien renseigné et d'une courtoisie irréprochable. Au mois de décembre 1887, à la suite de certaines difficultés politiques au sujet de la construction du chemin de fer de la Vallée de la Rivière-Rouge, les hons. MM. Norquay et LaRivière donnèrent leur démission, et l'hon. Dr Harrison fut appelé à former un nouveau gouvernement, qui fut presque aussitôt défait et remplacé par le gouvernement actuel.

Après ces évènements M. Norquay fut choisi à la position de chef de la gauche.

Il n'y a pas dans toute la province un homme aussi estimé que l'était l'hon. M. Norquay, et sa mort est regrettée par toute la population sans distinction de nationalité ou de parti politique.

Le gouvernement dont il était le plus rude adversaire, a montré un empressement digne d'éloges en offrant à la famille de faire des funérailles publiques à l'illustre défunt.

Dimanche soir ses restes mortels ont été transportés à la bâtisse du parlement et déposés sur un catafalque dans la grande salle des délibérations, toute tendue de noir pour la circonstance. Une quantité considérable de couronnes de fleurs, et autres bouquets symboliques furent placés sur le cercueil par les amis et les admirateurs du defunt, une, entre autres, à la demande de l'hon. Honoré Mercier, premier ministre de la province de Québec.

Le siège qu'occupait M. Norquay dans la vaste salle était drapé de noir et des fleurs avaient été déposées sur son pupitre par l'hon. M. Greenway et M. le Consul Taylor.

L'enterrement eut lieu lundi après-midi. Les porteurs étaient: l'hon. sénateur Sutherland, l'hon. A. A. C. LaRivière, M.P., l'hon. Colin Inkster, ancien membre du conseil législatif, John MacBeth, ex-M.P.P., George Ross, C. R. Crowe, H. M. Howell, C R., et Alexander Logan, ex-maire de Winnipeg, tous amis personnels du défunt. Le corbillard trainé par quatre chevaux était précédé par les militaires, la police et les pompiers et suivi par la famille, la magistrature, le clergé, les membres du parlement fédéral et de la législature provinciale, des personnes appartenant aux professions libérales et du public, formant un cortège de plus d'un mille de longueur. Les corps de musique jouaient la marche funèbre, les cloches sonnaient les glas et toutes les boutiques et magasins étaient fermés. Les drapeaux étaient en berne et plusieurs maisons étaient drapées de noir. Jamais Winnipeg n'a été témoin de funérailles aussi imposantes.

Rendus à l'église anglicane de St. John, l'évêque de Rupert's Land reçut les dépouilles mortelles et pendant la cérémonie prononça l'oraison funèbre du défunt, qui fut inhumé dans le cimetière de l'église.

L'hon. M. Norquay n'avait que 48 ans et rien ne faisait prévoir une fin aussi prématurée. L'avenir lui promettait de nouveaux honneurs; mais la Providence en a décidé autrement, et toute résistance humaine est impuissante à éviter ses décrets.

Quoique pendant longtemps administrateur de nos affaires provinciales, l'hon. M. Norquay n'a pas fait fortune; il est même mort pauvre et c'est là la meilleure preuve de son intégrité et de son désintéressement.

Puisse l'histoire lui rendre cette justice que ses adversaires, dans des moments d'oubli peut-être, ne lui ont pas toujours rendue. Tout est cependant oublié aujourd'hui et la sympathie publique et générale doit être une grande consolation pour sa famille affligée.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCE.

Voici les résolutions de condoléance qui ont été passées par le conseil de la ville de Saint-Boniface, à l'occasion de la mort de l'hon. M. Norquay:

Proposé par le conseiller Allaire, appuyé par le conseiller Bédard, et

Résolu que les citoyens de Saint-Boniface ont appris avec une bien vive douleur la mort subite de l'hon. John Norquay, ancien premier ministre et député à la législature de cette province.

Que durant les dix-neuf années de sa carrière politique, l'hon. M. Norquay a rendu des services signalés à son pays, services qui ne sauraient être trop loués et qui sont aujourd'hui appréciés par toute la population, sans distinction de nationalité ou de parti.

Proposé par le conseiller Bédard, appuyé par le conseiller Lauzon, et

Résolu que comme marque de respect pour la mémoire du défunt, les membres du conseil portent le deuil pendant un mois.

Proposé par le conseiller Lauzon, appuyé par le conseiller Pelletier, que son honneur le maire et le greffier de la ville soient chargés de transmettre copie des présentes résolutions à la famille de l'hon. défunt et d'en publier la teneur dans les journaux. Agréé.

NOTES SUR LE CONCILE.

Dimanche prochain, vers les sept heures et demie du soir, les citoyens de Saint-Boniface sont priés de se réunir dans le parterre du palais archiépiscopal, pour saluer les évêques qui doivent prendre part au concile. Les dames seront admises.

⁂

Hier, soir MM. Girard, Dubuc, LaRivière Prud'homme, Prendergast, Bernier, Marion, Lambert, Gingras, Chênier et Bertrand se réunissaient dans le but d'organiser les démonstrations qui devront être faites à l'occasion du concile.

⁂

Deux mats de cinquante pieds de hauteur sont placés dans les jardins du palais archiépiscopal, auxquels seront hissés des drapeaux aux couleurs nationales.

⁂

On parle d'illuminer toutes les maisons de la ville le soir de l'ouverture du concile, mardi prochain. Il y aura probablement aussi un feu d'artifice le même soir.

⁂

A la cérémonie de mardi, il y aura, à la cathédrale, une vingtaine de sièges réservés aux notables et aux étrangers de distinction. Il est probable que son honneur le lieutenant-gouverneur Royal sera présent.

⁂

Les séances des évêques se tiendront au Pensionnat de Saint-Boniface, où une salle particulière a été préparée pour l'occasion.

⁂

Le concile provincial s'ouvrira mardi prochain, dans la cathédrale de Saint-Boniface. A 9½ heures du matin, la procession partira du palais archiépiscopal pour se rendre au temple sacré. Cette procession sera l'une des plus belles cérémonies que nous ayions encore eues. Assistons à cette grande et religieuse démonstration. L'appel de notre premier pasteur nous en fait un devoir.

NAISSANCE.

Larrivée—A Saint-Alphonse, le 28 juin dernier, Madame Octave Larrivée a mis au monde deux jumelles. La mère et les enfants se portent bien.

MARIAGE.

Prieur—Duchesneau—A l'Eglise Sainte-Marie de Calgary, le 2 courant, le Rév. Père Leduc, supérieur des Oblats du district de Calgary, bénissait l'union de M. J. Ubald Prieur, avocat de Saint-Albert, T. du N.-O., à Melle Duchesneau, fille de M. le Dr Duchesneau, de Terrebonne, Qué. Les témoins étaient: son honneur le juge Rouleau pour la mariée et M. J. C. Z. Miquelon pour le marié.

LETTRE DE M. L'ABBE GEORGE DUGAS.

(Pour *Le Manitoba.*)

Voici la première veillée passée agréablement à la fenêtre. Ce soir il fait chaud, le ciel est serein, nous ne sentons pas ... petite brise ; c'est une belle soirée d... de mai et son frère juin n'ont pas été agréables. Vous vous plaignez de l'absence de pluie ; si nous avions pu partager les choses à notre gré il y a longtemps que nous aurions dirigé vers le Manitoba une partie des nuages qui couvaient sur la vallée du Saint-Laurent. Nous avons eu des pluies abondantes. Après les averses torrentielles de l'automne dernier, nous aurions pu croire que les nuées étaient desséchées, mais il n'en est rien ; il paraît que le grand canal qui les alimente a un réservoir bien fourni. Malgré cela, les récoltes ont une assez bonne apparence ; les chemins ont beaucoup plus souffert que les champs. Espérons que le trop plein de nos nuages va bientôt se déverser sur la vallée de la Rivière-Rouge, et que vos moissons, un moment dans la souffrance, arriveront à une belle maturité.

Après tout, quand nous jetons un regard sur ce qui se passe dans diverses parties des Etats-Unis et dans l'ancien monde, nous avons encore lieu de nous féliciter de la manière dont Dieu nous traite. Partout, cette année, les peuples vont souffrir étrangement des dérangements atmosphériques. Pendant que les inondations noyent certains pays, d'autres sont éprouvés par des ouragans qui renversent tout sur leur passage ou par des sécheresses qui brûlent les moissons.

Dieu veut nous montrer, je crois, que c'est encore lui qui mène le monde, et que tous les savants de l'univers avec leurs découvertes, et le progrès moderne ne parviendront jamais à règler l'atmosphère. Endurons notre mal là où nous sommes, sans songer à fuir Charybde, de peur de tomber en Scylla.

Je vous parlais dans ma dernière lettre de ceux qui déblatèrent contre Manitoba sans le connaître, ou qui croient le connaître quand ils y ont passé quelques semaines. Ils reviennent dans la province de Québec et portent sur le Nord-Ouest des jugements en concluant du particulier au général. Ils étendront à tout Manitoba un inconvénient local ou temporaire. Les étrangers qui sont dans la province de Québec depuis l'automne dernier, pourraient dire que le Canada est un pays où il pleut toujours en été, et où il neige continuellement pendant l'hiver. N'est-ce pas en effet ce que nous avons vu ici depuis plus de neuf mois. Cependant, quel Canadien osera dire que le Canada n'est pas un charmant pays et qu'ordinairement nous jouissons d'un climat très agréable durant l'été et même en hiver.

D'autres reviennent de Manitoba et en disent du mal parcequ'ils s'y sont ennuyés. Il y a des gens qui ne peuvent pas vivre s'ils n'ont pas auprès d'eux leurs parents jusqu'au 4ème degré et des amis *indéfiniment*. Ceux-là ne sont pas faits pour émigrer, ils doivent vivre et mourir auprès du clocher qui les a vus naître. Quand on vient au monde avec un cœur aussi impressionnable, il ne faut pas s'embarquer sur un *train d'émigrants*. Bien des fois, nous l'avons répété : un bon colon doit être prêt à accepter les sacrifices. Où trouve-t-on dans l'histoire de l'Amérique et du Canada, en particulier, une colonie qui a commencé sans épreuves et sans souffrances ? Que de maladies et de fléaux éprouvèrent les premiers habitants de l'Acadie ! Plusieurs fois cette colonie commencée sous les meilleurs auspices, et avec un courage admirable, fut complètement détruite. Que de résignation et de patience, que de foi en la Divine Providence, il a fallu à nos premiers défricheurs des forêts du Canada pour rester fidèles à leur poste et ne pas abandonner la mission (car c'en était une) de fonder une colonie sur les bords du Saint-Laurent ! Aujourd'hui encore, il faut voir tout ce qu'ont à souffrir ceux qui vont s'établir dans les townships de nos montagnes. La colonisation pour le peuple Canadien ne doit pas être une affaire de sentimentalité, mais bien une entreprise raisonnée et religieuse. Une épreuve passagère ne compte pas dans la vie d'un peuple qui doit vivre des siècles. Rappelez quelques fois, dans votre journal, les paroles du premier évêque de la Rivière-Rouge, Mgr Provencher, qui, jeté dans le plus grand dénûment par les fléaux qui ravagèrent ce pays, durant plusieurs années consécutives, abandonné par les colons découragés, ne cessait de répéter : *Restons fidèles à notre poste, gardons le pied partout où nous l'avons posé. Ce pays est destiné à devenir un grand pays.*

Quand bien même il arriverait quelques revers au Manitoba, ce ne serait pas une raison pour les nouveaux venus de regretter leurs démarches.

A propos de colonisation, je viens de lire un livre très intéressant, publié par M Arthur Buies. M. Buies écrit bien ; c'est une de nos meilleures plumes canadiennes. Il manie la langue française avec une grande facilité ; on peut dire qu'il sait sa langue. Son livre : *L'Ottawa Supérieur* est un livre sérieux ; il a dû coûter à l'auteur beaucoup de travail ; il donne au lecteur une multitude de renseignements extrêmement utiles à celui qui veut connaître toutes les ressources que renferme encore la province de Québec. Ceci vaut beaucoup mieux que les chroniques. Nous savons maintenant que M. Buies sait unir dans ses écrits l'utile à l'agréable, et nous espérons qu'il s'en tiendra à ce genre que tout le monde aimera.

Dans un chapitre de son livre, il attire l'attention du gouvernement sur le fait déplorable de la destruction de nos forêts, dont la conservation intelligente eût été une source de richesses pour le Canada. Il est un peu tard pour y penser, mais enfin, mieux vaut tard que jamais. Le peu qui nous reste de nos belles forêts n'en est que plus précieux. Il y a longtemps qu'on aurait dû songer à arrêter ces ravages. On a détruit nos bois aussi stupidement que l'indien des prairies de l'Ouest a détruit ses troupeaux de buffalos. Nous sommes donc tout-à-fait de l'opinion de M. Buies sur la nécessité de conserver nos forêts, et c'est justement pour cela que nous différons d'avec lui en ce qui concerne la colonisation de nos townships dans les montagnes. La colonisation ne s'allie pas du tout avec la conservation du bois qu'il faut couper pour cultiver la terre.

Nous avons toujours cru que c'est une faute dont nous nous repentirons plus tard, que d'avoir poussé trop loin la colonisation dans les montagnes.

En le faisant, nous avons détruit des bois qui étaient extrêmement précieux sous une foule de rapports, comme le démontre M. Buies, et il ne nous reste aujourd'hui que des terres arides et des montagnes dénudées qui ne produisent rien. La mince couche de terre végétale qui était retenue sur les sommets et sur les déclivités par les racines des arbres a été bien vite lavée et descendue au fond de la vallée quand le défrichage a été terminé. Aujourd'hui, les trois quarts de ces terres où il ne reste que des roches, ne valent rien pour la culture. Les premiers colons qui sont allés se fixer sur ces townships mourront là ; ils sont généralement trop pauvres pour s'en aller ailleurs, mais leurs enfants, pour la plupart, partiront, et même dans certaines paroisses, sont déjà partis pour l'étranger. Nous avons visité beaucoup de ces endroits et nous avons interrogé les gens. Tous nous ont répondu : " Monsieur, c'est bien difficile de vivre ici ; nous sommes pauvres et nous le serons toujours."

Je n'ai pas encore vu le lac Saint-Jean, mais je me propose de le visiter. On dit que c'est bien beau. Tant mieux ! Mais tant qu'aux terres dans les montagnes, au nord du fleuve, depuis Montréal jusqu'à Ottawa et au-dessus, je sais ce qu'elles valent, quand elles ont été cultivées pendant dix ou douze ans. Le fond de beaucoup de ces terres vaut-il bien la peine qu'on prenne la hache pour les déboiser ? Je ne le crois pas.

Quand nous avons des terres comme il y en a au Manitoba ne vaudrait-il pas mieux se hâter de les coloniser, laissant ici, en forêts, des terres dont jamais les étrangers ne viendront nous disputer la possession ? C'est bien beau de masser notre population dans la province de Québec, mais si nous laissons se fortifier autour de nous des peuples qui pourront plus tard nous écraser par leur nombre et la richesse, notre calcul, tout patriotique qu'il soit, ne nous aura pas moins trompé.

Je vous invite à lire le livre de M. Buies, il vous intéressera, car, je le répète, il est écrit d'une manière fort intéressante. Mais quand vous aurez parcouru le volume tout entier vous en viendrez à la même ... que moi.

Il ne ... signaler un autre que j'oublie de vous ... dû à une plume canadienne ... récent, pour titre : *Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest*, par l'hon. L. R. Masson. Jamais livre ne m'a plus intéressé. Je l'ai acheté aussitôt qu'il a été publié ; j'avais hâte de me le procurer. Les 150 premières pages sont de l'auteur lui-même ; tout le reste du volume, environ 500 pages, ne renferme que des documents. C'est une histoire à peu près complète de la Compagnie du Nord-Ouest. Jusqu'à présent, nous n'avions rien de bien précis sur la formatian de cette célèbre compagnie qui a joué un rôle si important dans le Nord-Ouest et en Canada. Le livre de l'hon. M. Masson jette un grand jour sur une époque qui était demeurée enveloppée de bien des ombres. M. Masson a rendu un éminent service à ceux qui s'occupent d'écrire l'histoire. Je suis certain qu'à Saint-Boniface, notre ami, le juge Prud'homme, ne lira pas ce livre avec moins d'intérêt que je l'ai lu moi-même.

En voilà bien long pour aujourd'hui, mais j'ai gardé un si bon souvenir de tous mes amis de Saint-Boniface que je ne trouve pas le temps long quand je converse avec eux.

Je profite de cette lettre pour leur offrir mes saluts et amitiés à tous.

Votre tout dévoué ami,

G. Dugas, Ptre.

29 juin 1889.

A SELKIRK.

La paye des Sauvages a Piguis.

Le voyage de Winnipeg à Selkirk est des plus agréables. En été surtout, les chemins sont magnifiques. Dame nature en fait les frais, et quand elle s'en mêle, le sol ferme et noir du Manitoba fait les routes les plus carrossables de l'Amérique. En temps de pluie, par exemple, les voitures traînent des masses de boue.

Nous côtoyons la rivière Rouge dont les contours gracieux réjouissent l'œil. La prairie à perte de vue, des champs bien cultivés et des bois de tremble au feuillage craintif alternent agréablement. Rien n'est plus amusant que des chevaux fringants, des amis faisant route ensemble. Les chemins sont spacieux et faciles. Selkirk est situé à 22 milles à l'ouest de Winnipeg, sur la rivière Rouge. C'est un village prospère. L'asile des aliénés de la province de Manitoba est à un mille du village. Grâce à l'amabilité de M. Mailhot, le gardien en chef de l'asile, nous visitons l'institution. La bâtisse est jolie et semble bien située sous le rapport hygiénique. Tout est d'une propreté minutieuse, bien tenu, aéré. Le lever des saints innocents a lieu à six heures. On occupe les malades de toute manière durant la journée, plus pour les distraire que pour les utiliser. L'imbécilité est généralement empreinte sur les figures des internes, mais bon nombre paraissent sains d'esprit. Certains d'entre eux ont des figures distinguées. Un tel, me disait le gardien, a été conduit ici à la suite de désastres financiers, en me montrant un bel homme à la barbe grise ; un autre, par des affaires de famille. Un grand blond, un joli garçon, à la figure bonasse comme Simplice, nous suivait partout. Il semblait porter un intérêt particulier aux jolis dames qui nous accompagnaient. Celui-là devait être un galant dns son temps, dans des circonstancs plus favorables. Chez les hommes en général, les causes de folie sont dues aux excès alcooliques.

Dans la setion des femmes, une Métisse vien nous expliquer les cruautés des tibus de l'Assiniboine qui maltraitent les femmes plus qu'il n'est convenable. Evidemment, celle-là a dû recevoir des raclées fréquentes de son maître et seigneur. Plus loin, une blonde Islandaise, furieuse parfois, regarde les visiteurs d'un œil hagard. Une autre, une divinité, celle-là, règne sur la terre comme au ciel et daigne bien répandre ses grâces sur nous, à pleines mains. Les causes de folie chez les femmes sont dues surtout à la religiosité, aux affaires de familles. Ça et là, des peines d'amour : la folie est souvent héréditaire chez les deux sexes.

Le ... le menu des pensionnaires. la viande à la soupane, le midi de dessert, et le souper d'un léger même de la viande au pain et sont nourris substantiellement. Ils d'après l'hygiène.

On les envoie rêver à sept heures et demie, ce qui les embête passablement en été.

Les gardiens ont le plaisir de se faire noircir les yeux de temps à autre : quelques-uns de ces fous sont des Hercules. Il n'y avait pas de furieux dans le moment, paraît-il, quoique j'en ai remarqué un qui grinçait des dents d'une façon horrible. J'ai déjà dit que tout était propre. Les chambres, le réfectoire, les corridors, tout reluit. Les deux sexes sont invariablement séparés. Les malades, moyennant finances, ont des chambres séparées, des petites douceurs, etc., mais tous sont traités avec égard. Les fenêtres sont grillées à la manière des prisons, les portes fermées à clé. Nous remercions encore une fois les gardiens de l'asile, et l'air libre remet les excursionnistes en humeur, car plusieurs commençaient à être impressionnés sur le sort de ces pauvres déshérités de la fortune.

***

Piguis, l'endroit où se fait la paye des Sauvages, est à sept milles de Selkirk. Tous les Sauvages de cette réserve viennent camper sur les bords de la Rivière-Rouge Ils sont là une centaine de familles grouillant pêle-mêle sous la tente. La plupart ignorent complètement l'usage du savon. Les enfants en bas âge sont fourrés dans des sacs que l'on suspend à l'endroit le plus commode. La cuisine de cette race inférieure ne rappelle pas, par la délicatesse des mets, les temps de Lucullus. Chaque chef de famille et ses enfants reçoivent cinq piastres en argent, des provisions, des couvertes, etc. Les chefs ne dédaignent pas tendre la main et sont heureux de recevoir un nickle. Les fiers héros de Fenimore Cooper sont devenus pratiques et ont étrangement dégénéré, en ce sens au moins. Les *gamblers*, des jeunes gens d'ordinaire, jouent une espèce de jeu de hazard avec des marbres qu'ils cachent dans des chaussettes de laine nos parfumées, en accompagnant cet espèce de *poker* d'un chant monotone et nasillard, au son du tambour indien primitif. Ces clubistes ont la figure maquillée de rouge et de jaune violents. Les civilisés font un peu mieux. Ma voisine me fait remarquer parmi eux, un gaillard d'une vingtaine d'années, bien planté, un joli garçon, un beau type, fort et puissant. Nous remarquons encore, plus loin deux jolies indiennes, une petite fille d'une figure remarquable, une tente tenue proprement, chose rare.

Les peaux-rouges ont érigé une plate-forme recouverte de verdure, où ils exécuteront demain leurs farandoles insensées, car c'est aujourd'hui dimanche : lundi la fête. Plusieurs portent des plumes sur la tête sans que cela leur donne un aspect bien guerrier. Quelques-uns sont polygames : leurs sérails ne sont pas cependant des plus alléchants.

Malgré tout, ces barbares me paraissent encore moins à plaindre que certains messieurs en chapeau de soie qui ont des billets à payer. Au revoir.

Ubald Hélio.

Nouvelles Religieuses.

—Les Révérendes Mères Hamel et Royal doivent partir sous peu pour Montréal, où elles doivent assister à un chapitre particulier des Révérendes Sœurs de la Charité. Ce chapitre s'ouvrira le 19 août prochain. Depuis 31 ans qu'elle habite notre pays, c'est la première fois que la Mère Royal retourne à Montréal.

—MM. les abbés Rocan, LaRivière et Bourdeau sont arrivés samedi soir de Montréal, après leurs études au grand séminaire de cette ville.

—Sa Grandeur Monseigneur Faraud est arrivée jeudi dernier. Les autres évêques qui doivent prendre part au concile sont attendus : Mgr Clut arrive aujourd'hui et NN. SS. Grandin et Durieu arriveront demain.

—Dimanche, à la cathédrale, la messe a été chantée par M. l'abbé Dubois, nommé pour assister M ... notre ... Messier dans la desserte de ... raud assistait ... A vêpres, Mgr Fa... au trône.

—M. l'abbé Turcot... parti pour Saint-Alphonse, où il ... M. le curé Campeau.

—M. l'abbé Dumesnil, de Saint-Hyacinthe, est attendu aujourd'hui à Saint-Boniface.

—M. Cotton, de Saint-Jean-Baptiste, dont les libéralités sont connues, a fait à Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, un don précieux. Il consiste en une statue de Notre-Dame de Lourdes, placée dans une niche artistiquement travaillée. Le cadeau comme l'objet font honneur à la délicatesse de sentiments de M. Cotton.

Affaires Municipales.

CONSEIL DE VILLE.

12ème séance du conseil tenue le 8 juillet 1889.

Présents ; Son Honneur le maire et MM. les conseillers Allaire, Bédard, Houde, Lauzon, Pelletier et Turenne.

Le conseil se forme en cour de révision et le rôle d'évaluation pour 1889 est accepté avec certains amendements.

Lue une lettre de M. le conseiller Allaire donnant sa démission comme conseiller de la ville de Saint-Boniface.

Proposé par le conseiller Turenne, appuyé par le conseiller Houde que la démission du conseiller Allaire soit acceptée.

En amendement, le conseiller Pelletier propose, appuyé par le conseiller Lauzon que cette démission ne soit pas acceptée.

Votent pour l'amendement : MM. Pelletier et Lauzon.

Contre MM. Turenne, Houde et Bédard.

La motion principale est adoptée sur la même division.

Proposé par le conseiller Turenne, appuyé par le conseiller Pelletier, que le conseiller Houde soit le président des travaux publics.—Agréé.

Diverses résolutions que nous publions ailleurs sont adoptées à l'occasion de la mort de l'hon. M. Norquay, et la séance est ajournée à vendredi le 12 courant.

Chronique Locale.

—Séance du conseil demain soir.

—Le foin vaut $14 la tonne sur le marché.

—Les patates nouvelles se détaillent à $1.50 le minot.

—Les apparences nous font prévoir que la récolte du foin sera audessous de la moyenne.

—M. J. D. Burke, marchand-épicier, a laissé Winnipeg pour aller ouvrir un magasin à Saint-Norbert.

—M. Pierre d'Eschambeault est arrivée à Saint-Boniface avec Madame d'Eschambeault dans l'intention de s'y fixer.

—Le 23 courant, certains terrains de la municipalité de Taché seront vendus pour taxes à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface, à 1 heure p.m.

—Les employés du C.P.R. feront un pique-nique le 20 courant à Morden. Le train laissera Winnipeg à 7 heures du matin et reviendra dans la soirée. Prix du passage $1 25.

—Le procès de Martin Burke alias Frank Williams s'est terminé hier à Winnipeg. Burke est accusé d'être un de ceux qui ont assassiné le Dr Cronin, de Chicago. L'extradition demandée sera accordée.

—Une voie ferrée doit être construite sans retard pour relier le *N. P. & M.* et le *C. P. R.* Ce nouveau chemin longera la Rivière-Rouge, du côté ouest, et portera le nom *Winnipeg Transfer Railway*.

—Nous entendons beaucoup de personnes se plaindre de la difficulté qu'ils ont à trouver la maison si populaire de Anderson & Lemieux ; cependant rien de plus facile : Du pont de Saint-Boniface en allant vers le nord c'est le premier magasin que vous rencontrez du côté est de la Grande Rue, à quelques portes seulement de la gare du *Northern Pacific* et le numéro qui est audessus de la porte est 245.

$50.00. $50.00.

Economie de cinquante piastres pour les personnes qui veulent s'associer pour faire venir du bois de construction, des lattes, du bardeau, des chassis, des portes, du papier à lambris de toutes sortes, au char.

Nous expédierons directement de la scierie à la station de chemin de fer la plus rapprochée de votre domicile, et vous économiserez par là le montant du fret jusqu'à Winnipeg et les frais d'un double chargement.

Jos. Davis, Gérant.

Economisez votre argent en nous donnant votre ordre pour bois de construction, bardeaux, chassis, portes, papier à lambris et bois de chauffage et charbon. On parle le français. 3m. 16.5

Chronique de la Province.

Saint-Joseph.

8 juillet.—Dimanche dernier, la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul a été célébrée avec beaucoup de solennité dans notre paroisse La grand'messe fut chantée par le Rév. M. le curé Pelletier. M. Joseph Lavigne, eccl., qui est venu passer une partie de ses vacances au milieu de nous, avait exercé la messe du second ton avec les élèves de notre école. Ça été pour nous une bien vive émotion d'entendre pour la première fois nos jeunes enfants chanter avec autant d'entrain et de perfection. Le cantique chanté à l'offertoire a été exécuté avec le plus grand succès. M. Wilfrid Jubinville faisait les solos et M. Auguste Nadeau touchait l'orgue. Nous espérons que nous aurons maintenant souvent le bonheur d'entendre nos enfants chanter ainsi les louanges du Seigneur dans notre humble chapelle.

—Nous avons eu depuis quelque temps beaucoup de visiteurs de la province de Québec ; tous s'accordent à dire que c'est ici que le blé a meilleure apparence. En effet, la pluie que nous avons eue en abondance, il y a quelques semaines, nous fait présumer une récolte même plus abondante que l'an dernier.

AVIS.

Le soussigné est prêt à recevoir des applications pour placer sur la liste des électeurs pour la Municipalité Rurale de Cartier et de la partie de la division électorale de Cartier, comprise dans la dite municipalité, les noms des personnes en droit d'y être inscrits.

La présente liste sera close le 19ième jour d'août 1889, ou pas moins de six semaines après la première apparition du présent avis dans *Le Manitoba*, publié à Saint-Boniface, Manitoba.

JOSEPH LEMAY,
Greffier
de la Municipalité Rurale de Cartier.
Saint-Norbert, 1er juillet 1889.
4ins 11.7.89

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné, que le rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Norbert, pour l'année 1889, est maintenant révisé, et que le soussigné greffier de la dite municipalité est prêt à recevoir des applications pour faire entrer sur la liste des électeurs, le nom de toute personne y ayant droit. La liste sera close le 31ème jour d'août prochain.

Daté à Saint-Norbert, ce 1er juillet A.D. 1889.

G. T. LANDRY,
Greffier.
4ins 11.7.89

Bureau d'Education de Manitoba.

SECTION CATHOLIQUE.

AVIS.

L'examen des personnes qui désirent obtenir des diplômes leur permettant d'enseigner dans les écoles sous le contrôle de la Section Catholique du Bureau d'Education, se tiendra Mardi, 30ième jour de Juillet prochain, à 9 heures A. M., à Saint-Boniface. Le Surintendant recevra les demandes d'admission à cet examen, jusqu'à Lundi le 29 Juillet prochain.

Les demandes devront être accompagnées de certificats.

T. A. BERNIER,
Surintendant.
Winnipeg. 8 juin 1889. 3ins.27-6-89

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Ville de Saint-Boniface est maintenant révisé et que le soussigné greffier de la dite ville est prêt à recevoir des applications, afin de d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites, La liste sera terminée le 24 août A.D. 1889.

Daté à l'Hôtel de Ville, dans la ville de Saint-Boniface, ce dixième jour de juillet, A.D. 1889.

P. FABIEN SOUCY,
Greffier de la ville
4ins.11-7-89

PUBLIC NOTICE.

Public notice is hereby given that the Assessment Roll for the Town of Saint-Boniface is finally revised and that the undersigned Clerk of said Town is ready to receive applications for the placing upon the list of electors the names of persons entitled. Said list to be closed on the 24th August A.D. 1889.

Dated at the Town Hall, in the Town of Saint-Boniface, this tenth day of July A.D. 1889.

P. FABIEN SOUCY,
Clerk of the Town.
4ins.11-7-89

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Boniface est maintenant revisé et que le soussigné greffier de la dite municipalité est prêt à recevoir des applications afin d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites. La liste sera terminée le vingt-quatrième d'août A.D. 1889.

Daté à Saint-Boniface, ce dixième jour de juillet, A.D. 1889.

EDWARD R. LLOYD,
Greffier de la Municipalité de Saint-Boniface.
4ins.11-7-89

PUBLIC NOTICE.

Public notice is hereby given that the Assessment Roll for the Municipality of Saint-Boniface is finally revised and that the undersigned Clerk of said Municipality is ready to receive applications for the placing upon the list of electors the names of persons entitled. Said list to be closed on the 24th of August A.D. 1889.

Dated at Saint-Boniface, this 10th day of July, A D. 1889.

EDWARD R. LLOYD,
Clerk of the Municipality of Saint-Boniface.
4ins.11-7-89

AGRICULTURE.

DIMINUTION EN LAIT D'UNE BONNE VACHE LAITIÈRE.

On ne saurait soupçonner l'immense perte de lait qui se fait par le manque de précautions quant à la manière de traire les vaches; on a bientôt fait diminuer le lait d'une excellente vache laitière, soit en la maltraitant, soit en la trayant à des heures irrégulières, trop lentement où laissant une partie du lait dans le pis. D'après une correspondance du *Western Rural*, voici ce qu'il convient de faire pour qu'une vache donne une quantité de lait proportionnée à sa qualité de bonne laitière et à la quantité de nourriture qu'elle reçoit. "Si je m'aperçois, dit ce correspondant, que mes vaches diminuent en lait, quand j'ai raison de soupçonner que cela n'est dû à aucune cause raisonnable, qu'elles reçoivent une bonne nourriture à l'étable ou au pacage, qu'elles ont suffisamment d'eau à boire, je surveille plus attentivement les personnes qui sont chargées de les traire, et dans tous les cas j'ai pu me convaincre que cette diminution est entièrement due à leur négligence ou à leur dureté à l'égard des vaches en les trayant.

"Il y a de cela plusieurs années, je m'engageai comme serviteur chez un propriétaire d'une ferme considérable, et après quelques semaines de service il me donna la direction entière de la ferme; j'avais à surveiller les employés et à diriger tous les travaux. J'acquis non-seulement la confiance des employés, mais aussi celle de la femme de mon maître. Elle me dit un jour que la quantité de lait diminuait considérablement dans la laiterie, quoiqu'il y eût le même nombre de vaches, et elle me demanda si je pouvais lui en expliquer la cause? je lui répondis que je verrais à cela, la nourriture paraissait suffisante car nous étions à une saison où les pacages étaient abondants et très riches. Je pensai alors que ce ne pouvait être dû qu'à la manière dont les serviteurs trayaient les vaches; pendant deux jours je fis moi-même cette besogne, et l'augmentation de fait fut de 50 pour cent. Pendant deux années je fus employé à cette ferme, le propriétaire ne voulut pas que ce fut autre que moi qui fit cette besogne, à moins de surveiller attentivement moi-même les personnes chargées de traire les vaches.

"Plusieurs années après cette bonne dame vint visiter ma propre ferme; ce qui attira le plus particulièrement son intention, fut ma laiterie et mon troupeau de vaches. Elle me demanda alors si je les trayais moi-même, me disant que si ces vaches lui appartenaient, elle confierait à moi seul le soin de les traire."—*G. des Campagnes.*

UNE ACTION INFAME.

Je voyais l'autre jour un jeune garçon de cultivateur s'amuser à tirer du fusil sur de pauvres grives qui avaient eu le malheur de faire leur nid près des habitations de la ferme. N'est-ce pas une indignité! Mais à l'heure qu'il est où la culture devient de plus en plus difficile, à cause de la quantité effrayante d'insectes nuisibles de toutes espèces qui s'abattent sur les moissons et les détruisent, tuer nos seuls défenseurs, pour ainsi dire, contre cette armée envahissante d'ennemis terribles, n'est-ce point de la folie, je vous le demande?

Pour aucune considération, à moins que ce ne soit dans un but scientifique, le cultivateur ne devrait détruire ses amis, ses auxiliaires, parmi lesquels je nommerai les crapauds, qui sont de braves travailleurs nocturnes et qui consomment une grande quantité d'insectes nuisibles. Les oiseaux, en général, surtout les grives, les troglodytes, les mésanges, les orioles, les coucous, les oiseaux bleus, les hirondelles, les titris, les merles-chats, etc., etc. Parmi les oiseaux, les moineaux peuvent être comptés comme des oiseaux nuisibles et très nuisibles; ils sont déjà une vraie plaie pour le pays. Parmi les insectes, plusieurs espèces de guêpes, les *demoiselles*, sont très utiles.

Il me semble que cette manie de tuer, de détruire, que l'on remarque souvent chez les enfants, provient de l'éducation qu'ils reçoivent à la maison paternelle. Cultivateurs, mes amis, si vous voulez protéger vos moissons, encouragez vos enfants à être doux et humains en les empêchant de détruire, de dénicher les auxiliaires que la Providence vous a donnés.

A L'ENCLOS

De la paroisse de Saint-Laurent, Lac Manitoba, un cheval qui a une petite tache blanche au front et une tache blanche à la patte de derrière droite au boulet et sur l'épaule droite portant l'étampe B.

Saint-Laurent, 27 juin 1889.

ELZÉAR BOYER,
Gardien d'enclos de la municipalité de Saint-Laurent, Lac Manitoba.

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné qu'un cheval brun, étoile blanche au front, âgé de trois ans environ, étampé sur l'épaule gauche, est détenu en fourrière, chez moi, dans la municipalité de Youville, lot 342, Sainte-Agathe, près de Morris, sera vendu à l'enchère, à la demeure du soussigné, lot 342 susdit, le 18 juin courant, à 10 heures a.m. Les cultivateurs de la Rivière-aux-Rats sont priés de lire cet avis.

Youville, 3 juin 1889.

A. KLYNE,
Gardien d'Enclos.

ON DEMANDE

Un agent pour la vente, dans le Manitoba et le Nord-Ouest, du

PORTEUR DECAUVILLE,

chemin de fer portatif à pose instantanée, pouvant servir avec économie dans toutes les industries où il y a du transport à effectuer.

Pour conditions et renseignements, s'adresser à

E. RODIER,
Représentant au Canada de la Société Décauville, ainé,
30 Rue St. Jacques, Montréal.

jno.13.6.89.

T. PELLETIER,

BARBIER-COIFFEUR,
Marchand de Tabac, Fruits, etc.
AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.

M. Pelletier a toujours en main un assortiment considérable de [illegible] de choix, tabacs, cigarettes, fruits, eaux gazeuses, etc., etc. 27.9.88.

Municipalite de Montcalm.

AVIS.

Est par les pésentes donné:

1o. Que le greffier soussigné de la municipalité de Montcalm est maintenant prêt à recevoir des applications pour placer sur la liste des voteurs les noms des personnes y ayant droit.

2o. Que la liste des voteurs de la dite municipalite sera fermée le 17ème jour du mois d'août, A. D. 1889.

Daté à Saint-Jean-Baptiste, ce 17ème jour de juin, A.D. 1889.

JOSEPH BARIL,
Greffier.

GRANDE NOUVELLE!

— CHEZ —

M. Gentès & Cie.,
AVENUE TACHE,
Saint-Boniface.

M. Gentès vient d'ajouter à son vaste établissement un assortiment de

CHAUSSURES

des mieux choisis et qu'il vendra aux plus bas prix.

Pas de concurrence possible.

CHAUSSURES VENDUES

A 30 pour Cent

Meilleur marché qu'ailleurs.

CHAUSSURES DE TOUTES SORTES ET DE TOUS PRIX.

EPICERIES ET PROVISIONS,

Farine, Gru, Son, Avoine, etc.,

A DES PRIX QUE LE PUBLIC SAIT PLUS RÉDUITS QU'AILLEURS.

QUINCAILLERIE
Ferblanterie.
Et FERRONNERIE
EN GRANDE QUANTITÉ.

Notre magasin étant reconnu comme le magasin du BON MARCHÉ, nous sollicitons le patronage du public et nous lui garantissons satisfaction, comme par le passé.

M. Gentès & Cie.,
Avenue Tache. - Bloc LaRiviere,
SAINT-BONIFACE.

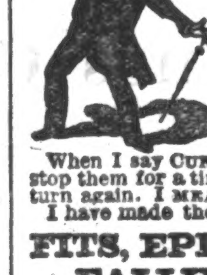
3m 18.4.89.

AGENTS DEMANDES PARTOUT.



Cette montre se vend d'ordinaire $15.00. Pour 60 jours nous la vendrons à $4.98, avec la chance pour vous d'en avoir une pour rien. Coupez ceci et envoyez nous le avec 50c en timbres comme garantie que vous êtes de bonne foi, pour nos frais d'express, et nous vous enverrons la montre C. O. D. sujet à examen. Si tout est satisfaisant et tel que représenté, vous pouvez payer la différence et garder la montre, autrement cela ne vous coutera rien. Si vous nous en faites vendre 6, d'ici à 60 jours, nous vous en enverrons une gratis. Cette montre est importée et a un boitier en Silverine Dueber de 4 oz. face découverte, et garantie sous tous les rapports. Nous fesons rien sur cette montre, mais cela nous aide à vendre nos montres en or et en doublé, d'après notre grand catalogue que nous envoyons gratis. Envoyez votre ordre immediatement. Cette annonce ne paraitra peut-être plus. Adressez: A. C. Roebuck & Co., 57 & 59 Adelaide St. East, Toronto, Canada. Nous recommandons cette montre à tous ceux qui liront cette annonce. En ordonnant, mentionnez ce journal.

Si vous désirez recevoir cette montre par la malle, il faudra envoyer le montant complet, car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la malle. Quand le montant complet de l'ordre est envoyée de suite, nous envoyons gratis une jolie chaine en or doublé.



I CURE FITS!

When I say CURE I do not mean merely to stop them for a time, and then have them return again. I MEAN A RADICAL CURE. I have made the disease of

FITS, EPILEPSY or FALLING SICKNESS,

A life long study. I WARRANT my remedy to CURE the worst cases. Because others have failed is no reason for not now receiving a cure. Send at once for a treatise and a FREE BOTTLE of my INFALLIBLE REMEDY. Give Express and Post Office. It costs you nothing for a trial, and it will cure you. Address:—
Dr. H. G. ROOT, 37 Yonge St., Toronto, Ont.

NOUVEAUTES!

—:o:—

Tous les Jours du Nouveau. Tous les Departements sont au Complet.

NOUS INVITONS CORDIALEMENT NOS PRATIQUES A VENIR NOUS VOIR POUR LEURS ACHATS DE PRINTEMPS.

TOUS NOS ACHETEURS SONT L'OBJET DES PLUS **Grandes Attentions.**

—:o:—

ETOFFES A ROBES:—Cachemires, les couleurs les plus nouvelles, etc.
INDIENNES, COTONS, TOILES A NAPPE, SERVIETTES, [illegible], 8¼, 9¼, 10¼.
COTONS A DRAP, blanc et [illegible]
ORNEMENTS POUR ROBES ET MANTEAUX. BRODERIES DE TOUTE SORTE.
MANTEAUX POUR DAMES, Etc. [illegible] femmes et enfants.
BAS DE TOUTE SORTE. GANTS de FIL, GANTS de SOIE de COULEURS.
GANTS NOIRS. GANTS DE KID, 25, 50 75 cents, $1.00 et en montant.

CHOIX LE PLUS VARIE DE CHEMISES BLANCHES POUR HOMMES.

Corps et Calecons en Merino et en Laine.

AU MAGASIN FRANCAIS, LE SEUL DU GENRE A WINNIPEG.

P. A. D'AUTEUIL,

432 rue Principale.

3m 4.4.89

NOUVELLES :-: IMPORTATIONS!

—)(:o:)(—

M. C. A. GAREAU, Marchand-Tailleur,

Invite ses amis et le public en général à aller visiter son magnifique établissement. Il vient de recevoir des meilleurs marchés de l'est toutes ses importations du printemps.

TWEEDS FRANCAIS, ANGLAIS, AMERICAINS,
CANADIENS, Etc.

TOUTE COMMANDE EXECUTÉE AVEC PROMPTITUDE ET AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS

Département le plus complet et le plus varié de

Chemises, :-: Cols, :-: Collets, :-: Mouchoirs, :-: Corps, :-: Calecons.

SATISFACTION GARANTIE A TOUS.

LE DEPARTEMENT DES CHAPEAUX EST AUSSI DES MIEUX ASSORTIS.

Les marchandises sortent des meilleures manufactures et les prix défient toute concurrence. Une visite vous convaincra de la vérité de ces avancés.

C. A. GAREAU,

No. 324, RUE PRINCIPALE, WINNIPEG,
A l'Enseigne des Ciseaux Dorés, Bâtisse Hargrave.

1a 28.2.89

Manitoba Lumber & Fuel Co. (Limited.)

BUREAUX:

363 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG,
(Côté Est de la rue Principale.)

COURS :-: A :-: BOIS

Au pied de la rue Water, près du chemin de fer Northern Pacific et Manitoba, et au chemin de fer Pacifique Canadien.

L'endroit le meilleur marché de Winnipeg pour

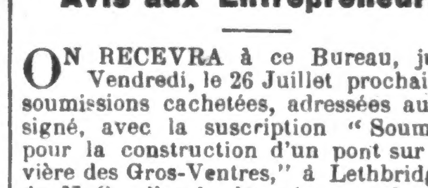
CHARBON, BOIS DE CHAUFFAGE ET BOIS DE CONSTRUCTION,

En gros et en détail.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOSEPH DAVIS, Gérant.

N.B.—Le public trouvera à nos bureaux des personnes parlant le français. 1a 16.5.89



Avis aux Entrepreneurs.

ON RECEVRA à ce Bureau, jusqu'à Vendredi, le 26 Juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription "Soumission pour la construction d'un pont sur la Rivière des Gros-Ventres," à Lethbridge, T. du N-O., d'après les plans et devis que l'on pourra voir en s'adressant à T. G. Baker & Cie, à Lethbridge et au département des Travaux Publics à Ottawa.

Les soumissions ne seront point prises en considération si elles ne sont point faites sur les formules fournies et ne portent point la signature des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque *accepté*, au montant de cinq pour cent du total de la soumission, payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande ou s'il n'exécute pas complètement ce qui sera stipulé dans le contrat; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 14 Juin, 1889.

2ins 4.6.89

DRUNKENNESS

Or the Liquor Habit, Positively Cured by Administering Dr. Haines' Golden Specific.

It can be given in a cup of coffee or tea without the knowledge of the person taking it; is absolutely harmless, and will effect a permanent and speedy cure, whether the patient is a moderate drinker or an alcoholic wreck. It has been given in thousands of cases, and in every instance a perfect cure has followed. *It never fails.* The system once impregnated with the Specific, it becomes an utter impossibility for the liquor appetite to exist. For circular and full particulars address GOLDEN SPECIFIC CO., 185 Race St., Cincinnati, O.

J. R. SUTHERLAND & Cie.,

— MARCHANDS DE —

BOIS DE CONSTRUCTION ET DE CHAUFFAGE

EN GROS ET EN DETAIL.

Bureaux et Cour à Bois, près du Pont Saint-Boniface, à Winnipeg.

BOIS DE PREMIERE QUALITE

A PRIX REDUITS.

Une visite est sollicitée.

1m 27.6.89

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Municipalité d'Youville est maintenant revisé et que le soussigné greffier de la dite municipalité est prêt à recevoir des applications afin d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites. La liste sera terminée le vingtième jour d'août A.D. 1889.

Youville, le 5 juin 1889.

A. BEAUBIEN,
Greffier d'Youville.

jno 20.6.89

PUBLIC NOTICE.

Public notice is hereby given that the Assessment Roll for the Municipality of Youville is finally revised and that the undersigned Clerk of said municipality is ready to receive applications for the placing upon the list of electors the names of persons entitled. Said list to be closed on the 20th of August A.D. 1889.

Youville, 5th June A.D. 1889.

A. BEAUBIEN,
Clerk of Youville.

jno 20 6.89

J. W. SORSOLEIL & CIE

RUE WESLEY,
(Vis-à-vis la rue Sainte-Marie.)

COUR A BOIS

Au sud du dépôt du chemin de fer Northern Pacific et Manitoba.

L'endroit le meilleur marché de Winnipeg pour *Charbons, Bois de Chauffage et Bois de Construction.* En gros et en détail. Une visite est respectueusement sollicitée.

N.B.—Le public trouvera à nos bureaux des personnes parlant le français.

Téléphone 611. *Boite* 689, *Bureau de Poste.*

1a 4.7.89

Dr T. FAFARD,

MEDECIN DE L'HOPITAL SAINT-BONIFACE,
AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.

Heures de consultation:—8 à 10 a.m., 2 à 6 et 8 à 10 p.m. 1a 4.4.89.

FORTIN & BUREAU,

AVOCATS—ATTORNEYS,
366 RUE MAIN, WINNIPEG, MANITOBA.

Argent à prêter sur hypothèque.

GEO. E. FORTIN, L.L.B.,
Saint-Boniface, Man.
JACQUES BUREAU, L.L.B.
Winnipeg.

6m 18.6.85

ECURIE DE LOUAGE.

No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frère propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciales aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. 1an 23. 84

ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

1a 12,5,87

AU COMMERCE!

HODGSON, SUMNER & CIE

MARCHANDS EN GROS DE

Marchandises Seches, Articles de Fantaisie

BIJOUTERIES ET JOUETS.

Nos commis-voyageurs commenceront leurs tournées dans quelques jours avec des assortiments complets d'échantillons d'automne. Notre maison est reconnue comme la plus considérable de tout le Canada.

Veuillez ne pas donner vos commandes d'automne avant d'avoir pu juger de la valeur et du prix de nos marchandises.

HODGSON, SUMNER & CIE.,
MONTREAL ET WINNIPEG.

Les plus grands exportateurs de racine à serpent (senega) de tout le Canada.

Ecrivez pour avoir des prix au

No. 38, Rue Princess, Winnipeg.

3m 4.7.89

MAISON ETABLIE EN 1879.

WM. BELL,

No. 288 Rue Principale, Coin de la Rue Graham.

—:o:—

Notre assortiment de Marchandises est au complet.

Articles de Toilette

— Pour hommes —

MARCHANDISES SECHES EN GENERAL.

—:o:—

Etoffes à Robes et broderies du dernier goût,
Mousselines, Chambrés, Dentelles,
Articles de fantaisie, Gants,
Etc., Etc., Etc.

VIS-A-VIS LA GARE DU CHEMIN N. P. & M.

WINNIPEG.

1a.13.6.89.

SANTÉ POUR TOUS!!

PILULES et ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX.

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

LOTERIE NATIONALE de COLONISATION

Sous le patronage de M. le Curé A. LABELLE. Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE 25ME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Mercredi, 17 Juillet 1889, à 2 hrs. P.M.

VALEUR DES LOTS $50,000.
Gros lot: Un Immeuble de $5,000.00.

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble de	$5,000.00	$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	Immeubles	500.00	2,000.00
10	do	300.00	3,000.00
30	Ameublements	200.00	6,000.00
60	do	100.00	6,000.00
200	Montres d'or	50.00	10,000.00
1000	Montres d'argent	10.00	10,000.00
1000	Services de toilette	5.00	5,000.00
2307	lots valant		$50,000.00

$1.00 le Billet.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité à moins d'une autorisation spéciale.

Tirages, le 3me Mercredi de chaque mois.

Le Secrétaire, S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: 19, Rue St-Jacques, MONTREAL, Canada.

jno.12.1.88.